



École du Grand-Héron

395, boul. de l'Amérique-Française
Gatineau, J9J 0M2 (819) 685-2615
ecole036@csspo.gouv.qc.ca

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 1er novembre 2021 à 18h30 en présentiel

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture et vérification du quorum (18h40)

Son présent :	M. Adam Gagnon, directeur	Mme Julie Charron
	Mme Jacinthe LeBlanc	Mme Claire Loyer, Tech SDG
	Mme Erika Bernard	Mme Jacinthe Roy-Proulx
	M. Cimon Châteauvert	Mme Josie-Anne Pilon
	Mme Valérie Savard	Mme Marie-Chantal Cabot, secrétaire

Est absente :	Mme Julie Hébert
	Mme Princia Raoelina
	Mme Jany Martin

1.2. Adoption de l'ordre du jour.

Changement apporté, le point 3.2 pour le 2.4 et devancer le point 3.1. après le point 1.2.

Proposée par Mme Jacinthe Roy-Proulx.

CÉ-21-22-11

1.3. Adoption du PV du 28 septembre.

Proposée par Mme Jacinthe LeBlanc

CÉ-21-22-12

1.4. Adoption du PV du 28 septembre (réunion extraordinaire).

**Proposée par Mme Jacinthe Roy-Proulx
CÉ-21-22-13**

1.5. Adoption du PV du 4 octobre.

**Proposée par Mme Jacinthe Roy-Proulx
CÉ-21-22-14**

1.6. Suivis aux des procès-verbaux

Mme Jacinthe Roy-Proulx apporte le point qu'elle désire que les journées demi-horaire soient des activités centrées sur le sport. Par la suite, Mme Savard apporte l'idée que les activités soient une continuité d'un thème vue en classe, qui pourrait aussi être culinaire. Point important, les parents désirent que les demi-journées soient bien structurées.

1.7. Question du public.

Rien

1.8. Élection des membres de la communauté

Reporté

1.9. Élection d'un(e) vice-président(e).

M. Cimon Châteauvert propose Mme Valérie Savard au poste de vice-présidente, qui accepte le poste de vice-présidente.

CÉ-21-22-15

2. DÉCISIONS

2.1. **Adoption de la régie interne.**

Mme Jacinthe LeBlanc note qui manque les annexes de la régie interne (seront envoyées par M. Gagnon)

Proposé par Mme Jacinthe LeBlanc

CÉ-21-22-16

2.2. **Sorties et activités du service de garde.**

Reporté au CÉ de décembre

2.3. **Résolution concernant la poursuite de scolarité pour les élèves de 036.**

M. Cimon Châteauvert souhaite faire une résolution pour les élèves qui ont été déplacés cette année afin qu'ils puissent poursuivre leurs études à l'école 036 jusqu'à fin de leur parcours primaire, s'ils le désirent, ainsi qu'accueillir leur fratrie à venir. Mme Savard émet des réticences à cette résolution suite à toutes les démarches déjà entreprises, en vain, ces 2 dernières années auprès du CSSPO.

Proposée par Jacinthe Roy-Proulx

CÉ-21-22-17

2.4. **Nom de l'école**

M. Adam Gagnon annonce le nom de l'école qui a été trouvé suite à plusieurs sondages auprès de la population, des parents, des élèves et du personnel. Le nom choisi est l'école **du Grand-Héron**. Le nom sera annoncé le mardi 2 novembre à tous les élèves de l'école via une rencontre Teams.

Proposé par Mme Jacinthe Roy-Proulx

CÉ-21-22-18

3. **INFORMATIONS**

3.1. **Visite de trois traiteurs. (Déplacer 1.2.A)**

Dégustation de repas du traiteur Mazzola. Le traiteur MELDO ne s'est pas présenté. Le traiteur Épicure n'avait pas confirmé sa présence et n'a pas donné suite aux courriels envoyés.

3.2. **Nom de l'école. (Changer pour 2.4)**

3.3. **Suivi du comité de transition.**

À la dernière rencontre, le nom de l'école a été annoncé. Suite à cela, des idées ont été lancées, soit le concours de dessin pour le logo et des idées de nom pour les équipes sportives.

3.4. Consultation des besoins de service pour janvier.

Un sondage Forms sera envoyé aux parents via L'Express du mois de novembre, pour connaître leurs besoins pour janvier, service de garde ou autobus.

3.5. Informations sur le déménagement.

Le déménagement aura toujours lieu comme prévu, le 20 décembre et le 7 janvier.

3.6. Visite de l'école (10 décembre).

Une visite de l'école sera faite le 10 décembre prochain. Les élèves qui sont à l'école de l'Amérique-Française marcheront et les élèves de l'école du Plateau se déplaceront en autobus. L'activité se déroulera en avant midi jusqu'au dîner.

3.7. Première communication et bulletin.

La première communication est déjà envoyée pour le préscolaire. Celle pour les autres élèves sera disponible sur le portail le 19 novembre.

3.8. Normes et modalités.

Le tout sera réajusté en janvier.

3.9. Formation obligatoire des conseils d'établissement

La formation est obligatoire pour tous les nouveaux membres. Il y a 7 capsules à visionner.

4. MESSAGES

4.1. Mot de la ou du président (e)

Rien.

4.2. Mot de la direction

M. Gagnon nous informe d'une rencontre qui a eu lieu avec le personnel pour discuter de la mission et vision de l'école. Ce fût une très bonne rencontre.

4.3. Mot du représentant au comité de parents

La rencontre a eu lieu le 5 octobre dernier. Rien de majeur comme information à mentionner. Les élections ont eu lieu.

4.4. Mot de la représentante du comité EHDAA

Représentante Julie Hébert aucun message.

4.5. Mot de la représentante de l'OPP

La première rencontre a eu lieu le 25 octobre où 7-8 personnes étaient présentes. La présidente a été élue, Mme Susie Medeiros. La prochaine rencontre aura lieu le 15 novembre 2021 à 18h30.

4.6. Mot de la responsable du service de garde

Rien.

4.7. Mot du personnel

Un Bingo a été organisé par les membres du personnel avec les élèves dans les 3 écoles, animé par le directeur, M. Gagnon. Ce fût un énorme succès.

4.8. Mot des parents

Mme Valérie est déçue de ne pas avoir reçu la visite des deux autres traiteurs convoqués.

4.9. Mot des membres de la communauté

Rien.

5. VARIA

Tous semblent avoir apprécié les repas du traiteur Mazzola qui nous ont été offerts durant la rencontre. Une décision sera prise à cet effet pour janvier. Un suivi sera fait auprès de Photomania pour corriger l'erreur sur les photos des élèves qui sont à l'école du Plateau et pour fixer une date pour la prise de photo l'an prochain.

6. PROCHAINE RENCONTRE

6.1. Date et lieu de la prochaine rencontre.

Mme Savard propose de faire la prochaine réunion plus tôt, vers 18 :00, afin de partager un repas ensemble pour souligner Noël. M. Gagnon propose de s'occuper de commander le repas. La réunion se tiendra le 6 décembre, à l'école 036, à 18h.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

7.1. Levée de l'assemblée (20h35)

Proposée par M. Cimon Châteauvert
CÉ-21-22-19